

Annonce

L'Institut National de la Statistique sous tutelle du Ministère de l'Economie et de la Planification se propose d'ouvrir un concours externe sur épreuves en vue de recruter des Ingénieurs principaux et ce conformément aux conditions suivantes : (JORT n° 110 du 26 novembre 2021)

Spécialité	Nombre de postes	Date de clôture des candidatures	Date du concours	Conditions de participation	Pièces exigées
Statistique	10	22/12/2021	21/01/2022	- Etre titulaire de Diplôme National d'Ingénieur ou diplôme équivalent	1- Demande de candidature au nom du Directeur Général de l'INS
Informatique	04	22/12/2021	21/01/2022	- Etre inscrit auprès de l'Ordre des Ingénieurs	2- Copie de la CIN
Géomatique et Topographie	01	22/12/2021	21/01/2022	- Ne pas avoir dépassé l'âge maximum (JORT n° 2006-1031 du 13 avril 2006)	3- Copie du diplôme universitaire accompagnée, pour les diplômés étrangers, de l'attestation d'équivalence
					4- Copie d'inscription au tableau de l'Ordre des Ingénieurs
					5- Pour le candidat ayant dépassé l'âge maximum, joindre aux pièces sus-énumérées une attestation justifiant l'inscription au Bureau de l'ANETI ou l'accomplissement par l'intéressé de services civils effectifs.

Observations :

- Formulaire de candidature à télécharger à partir du site web de l'INS www.ins.tn et à remplir avant de l'adresser avec les pièces indiquées soit directement au BOC de l'INS ou par une lettre recommandée à l'adresse : 70, Rue Ech-cham 1002 Belvédère Tunis
- Les épreuves d'admission se déroulent comme suit :
 - ✓ Une épreuve selon la technique des questions à choix multiples : Durée 01 H/Coefficient 01
 - ✓ Une ou plusieurs épreuves écrites en arabe ou en français, selon le choix du candidat, portant sur les modules figurants dans le programme du concours : Durée 03 H/Coefficient 03
- L'épreuve d'admission finale se déroule comme suit :
 - ✓ Epreuve orale : Durée 30 mn : Préparation de 15 mn relayé par un exposé-discussion de 15 mn/Coefficient 01
- Toute candidature parvenue après la clôture du registre d'inscription est obligatoirement rejetée, le cachet de la poste ou la date d'enregistrement au BOC faisant foi.
- Consulter le site de l'Institut : www.ins.tn pour les éléments du programme des épreuves écrites.